

LES 10 ENSEMBLES PAYSAGERS INDISSOCIABLES ET SOLIDAIRES DU CANAL DU MIDI

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

Le canal du Midi s'étire dans l'étroit couloir creusé par l'Hers, bordé de petits coteaux ponctués de nombreux villages, qui forment un arrière-plan continu de part et d'autre du canal.

La juxtaposition de voies de communication dans ce sillon naturel et la proximité de Toulouse ont favorisé un très fort développement urbain. Les paysages céréaliers ouverts traditionnels sont ainsi fragilisés et concurrencés par le développement d'habitat et d'activités.

Ces paysages ruraux aux abords du canal n'en sont que plus précieux. Ce sont des « espaces de respiration » de grande qualité, qui font du canal "un poumon vert" pour les communes traversées et offrent une belle lisibilité de l'ouvrage notamment depuis l'A61.



Communes concernées

Auzeville-Tolosane, Ayguesvives (pour partie), Castanet-Tolosan, Deyme, Donneville, Labège, Montgiscard, Péchabou, Pompertuzat, Ramonville-Saint-Agne.

Agriculture céréalière.

Dans le cas des quartiers récents, les franges des zones d'habitations constituent une des limites du périmètre du site classé, mais influent beaucoup sur les perceptions du site; elles sont à considérer et requalifier pour préserver l'identité de cet ensemble paysager fragilisé.

La lisibilité du canal et des silhouettes des villages s'estompe en entrant dans l'espace urbanisé qui se densifie à l'approche de l'agglomération toulousaine. L'urbanisation du sillon lauragais périurbain représente 40 % des abords du Canal, et perturbe sa perception mais également sa qualité de corridor écologique : des zones de respiration et des coupures d'urbanisation doivent être maintenues.

Les zones urbaines denses sont hors du périmètre du site classé des paysages du canal du Midi.

Les limites du site sont matérialisées par l'autoroute. Le sillon est le secteur où se concentrent les grandes infrastructures : le Canal serpente ici entre la route D813 et l'A61.



LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

(c) Serena Palazzi

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

Description de l'ensemble paysager

Le sillon du Lauragais correspond à une dépression constituant un couloir, voie de passage empruntée depuis des siècles (Via Aquitania des Romains) et reliant les bassins méditerranéen et atlantique. C'est un couloir relativement étroit, 2,5 km de large au droit de Ramonville qui se rétrécit au niveau d'Ayguesvives à environ 1,5 km. Il est épaulé de part et d'autre par des collines formant des limites de perception nettes, ponctuées de villages implantés en pied (Castanet-Tolosan, Labège,...) ou adossés au versant (Pechabou, Pompertuzat, Deyme, Donneville, Montgiscard, Ayguesvives). La lisibilité de la silhouette de leur centre ancien tend à s'estomper par le développement d'un habitat diffus qui a eu tendance à descendre vers la vallée, avant de conquérir les coteaux.

Les collines situées au Nord du sillon forment des coteaux doux, présentant des croupes larges et longues, orientées Est-Ouest (parallèlement au sillon), alors qu'au Sud les coteaux présentent des pentes plus accentuées, en correspondance du piémont des Pyrénées. Plat et étroit dans cette séquence, le sillon est le secteur où se concentrent toutes les infrastructures : autoroute A61, RD813, voie ferrée, canal du Midi. En dehors des zones urbanisées, qui occupent une très grande partie de l'espace, c'est un territoire de céréaliculture générant un paysage ouvert. Le parcellaire a été remembré au profit de grandes parcelles avec une disparition des haies bocagères, des fossés et systèmes drainants. La végétation, riche en feuillus aux couleurs variables suivant les saisons, y est ponctuellement présente essentiellement en bordure de cours d'eau. Cette agriculture céréalière, très prégnante dans la vallée de l'Hers, a vu sa place se rétrécir au profit de l'urbanisation.

Le canal serpente au pied des coteaux sud, coïncé entre la RD813 et isolé du reste de la plaine par l'Autoroute des Deux Mers (A61). Il est nettement lisible depuis l'autoroute de par ses alignements de platanes remarquables, sa mise en scène est assurée par le maintien d'un espace ouvert entre la voie d'eau et l'A61. En revanche depuis la RD813, l'urbanisation tend à se développer sous forme d'habitat et de zones d'activités peu valorisantes jusqu'au bord du domaine public fluvial, cloisonnant l'espace et brouillant la perception du canal.

L'urbanisation récente en périphérie d'agglomération représente 50 % du linéaire du canal, cas unique à l'échelle de l'itinéraire. Elle brouille et estompe la lisibilité du canal, voire l'a étouffé ou s'est cristallisée sur les paysages transversaux. Les zones d'activités à Ramonville, Castanet, Deyme, Montgiscard et Ayguesvives se sont installées en contact avec le canal.

Néanmoins des ouvertures visuelles sont encore préservées vers les coteaux au nord et au sud ponctués de villages en pied et en crête. En outre, cet ensemble paysager constitue avec le suivant (sillon lauragais rural) une séquence cohérente en terme de perception depuis l'autoroute, où le canal s'offre à la vue en donnant à cet itinéraire de grande circulation une dimension tout à fait spectaculaire.

C'est un des secteurs les plus fragiles de tout le canal du Midi, car soumis à la pression urbaine de l'agglomération toulousaine d'une part, à la proximité de l'autoroute d'autre part, qui restreint le champ visuel, en créant une barrière dans le paysage, et qui pourrait être confortée par le projet de LGV. Le site classé permet de favoriser la lutte contre l'étalement urbain, en affirmant les limites actuelles des villes, quartiers d'habitats ou d'activités, et de permettre au canal de respirer.

Cet ensemble paysager, vallée à la riche agriculture céréalière et grand couloir de circulation, est en pleine évolution, avec l'expansion de l'agglomération toulousaine, et le développement des infrastructures (autoroute, future LGV...), qui enserrant de plus en plus le canal du Midi.



Le sillon lauragais périurbain : un territoire de céréaliculture

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

Le site classé dans cette séquence

Le site classé des paysages préserve la lisibilité du canal en protégeant une continuité « d'espaces de respiration ruraux » de premier-plan qui l'accompagnent et le révèlent dans le grand paysage.

En rive Nord, les vues sur le canal par l'usager de l'autoroute A61 ou lors des traversées de celle-ci sont particulièrement remarquables, et changeantes suivant les saisons, en fonction des feuillages : le site classé préserve cette perception spectaculaire de la façade du canal depuis l'autoroute, en assurant la continuité d'une bande classée entre le canal et l'A61 (qui isole le canal et constitue donc une limite du classement).

En rive Sud, le site classé ménage un « espace de mise à distance » le plus profond, le plus cohérent et le plus continu possible entre l'urbanisation et le canal. Ainsi, même si les coteaux constituent sur cette rive une limite visuelle lointaine forte, marquée par la ligne de crête, le site se concentre sur ces espaces de transition entre le canal et l'urbanisation :

- il s'appuie sur la RD 813, qui se rapproche, d'ouest en est, en étant à 500 m environ du canal sur les communes de Péchabou et Pompertuzat, puis le long de ses rives à Montgiscard au droit de l'écluse ;
- il stabilise les zones déjà urbanisées ou à urbaniser dans les documents d'urbanisme.

La plaine agricole, au-delà des zones urbaines, offre une lisibilité exceptionnelle du canal, qui permet de mesurer combien l'oeuvre de Riquet et de ses successeurs a structuré le paysage de la vallée de l'Hers. Les larges vues offertes autour des fermes de Ginesty et de la Juncasse, rive gauche, sont saisissantes.

Le site classé pérennise l'installation d'une « coulée verte », la première sur cette rive sud depuis Toulouse, et une interruption d'urbanisation structurante pour la vallée, permettant de découvrir du regard le canal depuis les voies de circulation. Des ouvertures visuelles sur les coteaux sont également préservées.



Des ouvertures visuelles sont encore préservées vers les coteaux au nord et au sud ponctués de villages

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

Les objectifs particuliers de gestion du site

La gestion du site classé des paysages du canal du Midi dans cet ensemble paysager s'attachera plus particulièrement à :

- Conforter les « espaces de respiration » dans un contexte de très forte pression urbaine :

- préserver la qualité des paysages ruraux, et parmi les principaux éléments de structuration des paysages à prendre en compte, sauvegarder et recomposer les vestiges de ripisylves des affluents de l'Hers en fond de vallée ;
- assurer une gestion paysagère des espaces libres non agricoles : équipements sportifs, zones de loisirs, espaces libres interstitiels dans les zones d'activités, aménagements urbains ;
- stabiliser et requalifier les franges urbaines qui ourlent les espaces agricoles protégés par le classement, et en particulier les franges des zones d'activité.

- Requalifier les premiers-plans des itinéraires de découverte des paysages les plus remarquables du canal, notamment :

- les voies principales qui longent le parcours du canal : l'autoroute A61 en rive nord et la RD 813 en rive sud ;
- mais aussi les itinéraires qui le traversent, le long desquels les paysages du canal participent à une véritable mise en scène préparant la perception de l'ouvrage : RD 57, RD 79, RD 94.

Certaines de ces orientations sont inscrites dans le Schéma Directeur approuvé par le SICOVAL : le « Plan Directeur pour l'aménagement des abords du canal du Midi dans la traversée du territoire du SICOVAL » (24 Octobre 2012), notamment le « Cahier de recommandations urbaines, architecturales et paysagères », avec comme logique d'assurer le développement de ce territoire tout en redonnant toute sa place et tout son sens au canal du Midi.

Ainsi, en continuité de l'idée d'une « coulée verte du canal » pour créer le parc linéaire de la vallée de l'Hers, le classement et la valorisation des paysages du canal du Midi dans cette unité paysagère, permettront de maintenir des interruptions de l'urbanisation entre les villages qui se succèdent le long des axes routiers et de créer un véritable parc agricole et urbain, reliant villes et villages et fédérant le territoire.



Un contexte de très forte pression urbaine



Zones de loisirs

MONUMENTS HISTORIQUES CONCERNÉS PAR LE SITE CLASSÉ

- Commune de Ramonville-Saint-Agne : « Aqueduc à syphon et ruisseau du Palays », inscrit le 24 avril 1998
- Commune de Castanet : « Ecluse et maison éclusière du Perrier » ; « Aqueduc du Perrier », inscrits le 24 avril 1998
- Communes de Deyme et Pompertuzat : « Pont sur le canal », inscrit le 24 avril 1998
- Commune de Deyme : « Aqueduc de la Juncasse », inscrit le 24 avril 1998

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

STRATE ARBORÉE



Alisier



Cormier



Peuplier d'Italie



Aulne glutineux



Frêne oxyphylle



Peuplier tremble



Azérolier



Frêne élevé



Pin parasol



Erable champêtre



Marronnier d'Inde



Platane



Erable plane



Merisier



Poirier commun



Erable sycomore



Murier blanc / noir



Pommier sauvage



Cèdre



Noyer commun



Prunier domestique



Charme houblon



Noyer noir



Saule blanc



Chêne pedonculé



Orme champêtre



Tilleul commun



Chêne pubescent



Peuplier blanc



Tilleul à grandes feuilles

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

STRATE ARBUSTIVE



Arbousier



Eglantier



Laurier noble



Aubépine



Épine noire



Néflier



Bois de Sainte Lucie



Fusain d'Europe



Nerprun alaterne



Bourdaïne



Framboisier



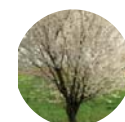
Noisetier



Cognassier



Groseillier rouge



Prunellier



Cornouiller mâle



Groseillier à maquereaux



Seringat commun



Cornouiller sanguin



Lilas



Sureau noir



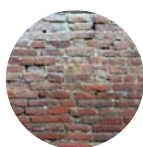
Viorne lantane

LE SILLON LAURAGAIS PÉRIURBAIN

PALETTES DES MATÉRIAUX RECOMMANDÉS

STRUCTURE DU MUR

Adobe
Brique foraine dit «brique toulousaine»
Galet hourdé
Torchis



Brique foraine
dit « brique
toulousaine »



Galet
hourdé



Torchis (enduit
naturel)



Adobe (brique
terre crue)



Brique
terre cuite

FINITIONS DE FAÇADE

Enduit taloché
Enduit badigeon



Enduit
taloché



Enduit
badigeon



TEINTES RECOMMANDÉES

COUVERTURE

Tuiles «canal»



Tuiles «canal»

